

Enquête appréciation des enseignements

À l'issue de chaque semestre, l'observatoire mène une enquête auprès de tous les auditeur.rice.s du Cnam afin de recueillir leur appréciation sur les enseignements qui leur ont été dispensés, tant sur l'adéquation entre le contenu pédagogique et l'objet de l'enseignement que sur des aspects organisationnels ou relationnels avec l'enseignant.e.

Cette enquête est essentielle dans une démarche de développement de qualité et de réponse aux attentes du public.

Calendrier

La première enquête couvre une période de 4 semaines, **entre la mi-janvier et la fin du mois de février**
La seconde enquête couvre une période de 4 semaines, **au mois de juin**

Population enquêtée

L'ensemble des auditeur.rice.s ayant suivi au moins un enseignement le semestre venant de s'achever, quel que soit le mode d'inscription (présentiel, à distance ou en hybride) et quel que soit son centre Cnam.
Auditeur.rice.s, participez à cette enquête : vos réponses sont importantes

Déontologie

L'identité des personnes ayant répondu à l'enquête, conformément à la déclaration CNIL, est protégée par l'anonymisation des fichiers de données de traitement statistiques et des résultats produits.

Communication autour des résultats

Les résultats anonymisés sont adressés aux directeur.rice.s de centres, responsables pédagogiques et enseignant.e.s selon un détail plus ou moins poussé en fonction des destinataires. Régulièrement, l'observatoire publie des résultats destinés aux auditeur.rice.s dans **À vous la parole !** et dans **l'Observatoire à l'étude**.

Consultez également les résultats globaux de l'enquête, disponibles [ici](#).



indispensables

au dispositif d'appréciation
des enseignements

5 juin 2019

2 juillet 2019

Du **5 juin au 2 juillet 2019 inclus**, les auditeurs du Conservatoire sont invités à répondre à l'enquête semestrielle sur l'appréciation des enseignements. Sont concernés les enseignements suivis au second semestre 2018-2019 ainsi que les enseignements annuels.

L'objectif de cette enquête est double : elle s'inscrit d'une part pour le Cnam dans la **démarche d'amélioration continue** de ses formations, et permet d'autre part aux auditeurs de **donner leur avis**, de **faire le bilan sur les compétences acquises** sur la période de formation qui s'achève.

Les résultats, rendus **anonymes** et compilés, sont ensuite mis à disposition des responsables d'enseignement nationaux et opérationnels. L'Observatoire des études et carrières, en charge de ce dispositif national d'enquête, diffuse régulièrement les résultats de cette enquête dans sa publication « **À vous la parole !** ».

Contact

Pour toute information concernant les enquêtes d'appréciation des enseignements

oe@lecnam.net